



Conditions générales de vente (CGV)

1. Domaine d'application

- 1.1 Les présentes conditions générales de vente s'appliquent dans leur version respective actuelle au moment de la conclusion du contrat à la totalité des relations commerciales entre la société JPFS (José Pasquier formation sécurité) et ses clients.
- 1.2 Les présentes conditions Générales de vente sont d'application exclusive. JPFS ne reconnaît aucune condition du client qui est contraire ou dérogoire aux présentes conditions Générales de vente, sauf si elle a accepté cette condition de façon expresse et par écrit.

2. Conclusion du contrat

- 2.1 La présentation de la gamme de formations de la société JPFS sur internet ou sur catalogue ne représente pas une offre pour objectif la conclusion d'un contrat de vente avec le client. Elle est sans engagement.
- 2.2 En passant une inscription auprès de la société JPFS, par internet, e-mail, téléphone, WhatsApp, etc., le client soumet une offre ayant comme objectif la conclusion d'un contrat de vente avec JPFS.
- 2.3 Le contrat avec JPFS est conclu lorsque JPFS accepte cette offre en envoyant au client, l'invitation à un cours.
- 2.4 L'offre est acceptée sus réserve de l'admissibilité légale. (Voir conditions de participation selon la formation demandée). Si JPFS n'est en mesure d'accepter l'offre du client, le client sera informé immédiatement.
- 2.5 Pour l'inscription de personnes d'une même entreprise, une invitation sera envoyée au client (interlocuteur) avec l'heure et l'adresse du cours. La facture sera envoyée immédiatement après le cours et le paiement se fera à 10 jours. Pour l'inscription de personnes privées, une invitation sera envoyée, une fois l'acompte versé (soit 50% du montant total) contenant l'horaire et l'adresse du cours.
- 2.6 La société JPFS se réserve le droit de renoncer à organiser des cours ne présentant pas assez d'inscriptions. Dans ce cas les personnes inscrites seront informées au plus tard 10 jours avant la date annoncée.

3. Rétraction, annulation

- 3.1 En cas d'annulations sans remplacement après l'envoi des invitations, les frais suivants seront facturés :
Annulations
 - Avant l'envoi des invitations ou 10 jours avant le cours : sans frais
 - Moins de 10 jours jusqu'à 3 jours avant le cours : 50% du montant total
- 3.2 En cas d'absence non justifié 3 jours avant le cours JPFS facturera 100% du prix du cours. Si la personne inscrite peut faire valoir des motifs graves (p.ex. maladie certifiée par un médecin ou accident) pour son absence JPFS peut lui accorder un rabais.

4. Responsabilité

- 4.1 La responsabilité de la société JPFS pour faute propre ainsi que celle de ces employés se limite aux cas d'intention.
- 4.2 Pour les cours l'assurance est à la charge du participant.

4.3 Les participants des cours sont obligés de respecter les consignes de sécurité et le règlement intérieur de JPFS.

5. Protection des données

5.1 Les données nécessaires à l'exécution des demandes seront traitées dans un strict respect des dispositions légales en vigueur et ne seront transmises à d'autres entreprises. Toutes les données personnelles seront traitées de manière confidentielle.

6. Dispositions finales

6.1 Le droit s'applique à tout litige. Le tribunal compétent est Fribourg

6.2 JPFS se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente. La dernière version des CGV en vigueur est disponible pour consultation sur WWW.pasquier-formation.ch

6.3 Adresse JPFS

José Pasquier

Formation sécurité

Les Eperleires 4

1685 Villariaz

079 540 98 33